

CHALLENGE « TOUT RENNES COURT AROUND DU MONDE »



Après ces semaines de confinement en 2020, Tout Rennes Court vous propose d'aborder l'année 2021 en parcourant le monde avec nous.

Nous vous proposons pour les fêtes de,

- Courir à Rennes, en Bretagne ou en France et
- ... Inviter nos proches au-delà des frontières, à courir à la même période, là où ils résident.

Retrouvons ainsi nos amis éloignés, collègues expatriés ou encore famille lointaine autour de la course à pied.

Hissons ensemble les couleurs de contrées lointaines, voire très lointaines !

Pour participer : Rien de + simple,

Vous invitez vos connaissances actuellement en France ou à l'étranger, à partager le plaisir de courir sur la page Facebook dédiée au challenge ou sur leurs réseaux sociaux. A elles ensuite de poster du 19 décembre au 01 janvier 2021, une photo ou vidéo de leur course (5km minimum) en mentionnant les hashtag #WorldRunTRC ainsi que le # citant le nom du pays ou bien son drapeau.

Exemple si vos amis courent au Japon : ils peuvent poster #WorldRunTRC #Japon ou  sur Facebook, Twitter ou Instagram notamment.

Bien sûr vous-même qui résidez ici, vous pouvez également participer en postant sur les mêmes réseaux sociaux, photos ou vidéos de votre sortie avec le #WorldRunTRC et en mentionnant avec @, la personne invitée si vous le souhaitez.

« Fêtes » nous rêver,

Nous comptons sur vous pour faire voyager **Tout Rennes Court autour du monde**, nous faire découvrir des territoires insolites, bref nous faire tous rêver...

Et qui sait, peut-être que le Père Noël de Tout Rennes Court passera une nouvelle fois !

Portez-vous bien ! Nous vous souhaitons une fin d'année 2020 aussi agréable que possible ainsi que de belles perspectives pour 2021. Nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour le 40^{ème} anniversaire de Tout Rennes Court, programmé les 9 et 10 octobre prochains.

--- Page Facebook du Challenge : <https://www.facebook.com/events/391714142109726/> ---

** Dans le contexte actuel de pandémie, il appartient à ceux qui courent à l'étranger de respecter les consignes sanitaires formulées dans leur pays de résidence, au même titre qu'en France.*